



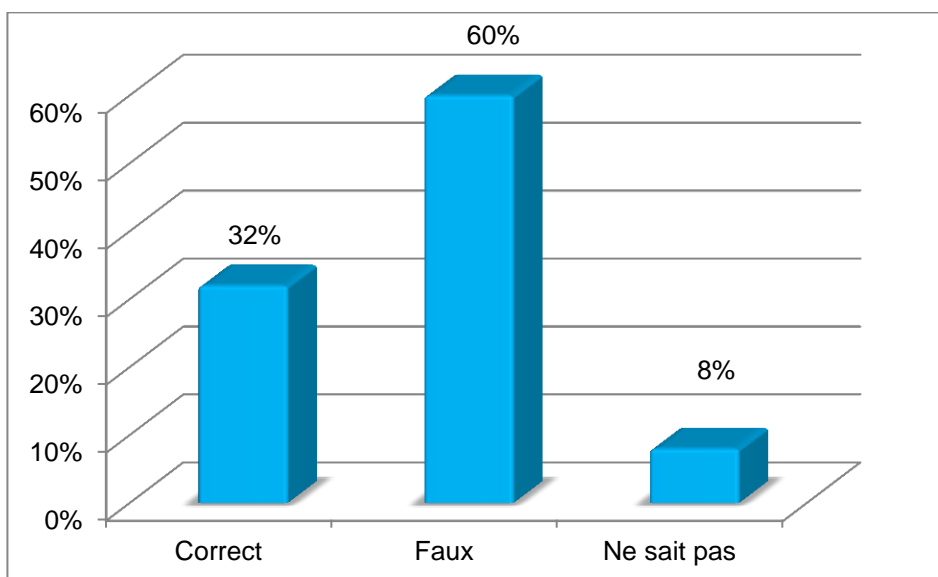
Résultats du sondage représentatif mené par DemoSCOPE en août 2016 à la demande de la PSA sur le thème de l'élevage des vaches laitières en Suisse

Enquête: Sondage en ligne DemoSCOPE, 1'035 personnes interrogées (dans toute la Suisse)
Période de l'enquête: mi-août 2016

Question 1

Quel est selon vous la proportion de vaches qui, d'avril à octobre, peuvent aller quasi quotidiennement au pâturage et peuvent sortir régulièrement en plein air en hiver?

Selon la statistique agricole de l'OFAG, la participation au programme d'encouragement du bien-être animal «Sorties régulières en plein air» (SRPA) avoisine 80 % pour les vaches laitières. Les sondés pouvaient répondre par paliers de dix, donc p. ex. 21-30 %, 51-60 % ou 81-90 % de participation au programme SRPA. Les réponses entre 71 % et 90 % de participation SRPA ont été déclarées «correctes» et toutes les autres ont été considérées «fausses».

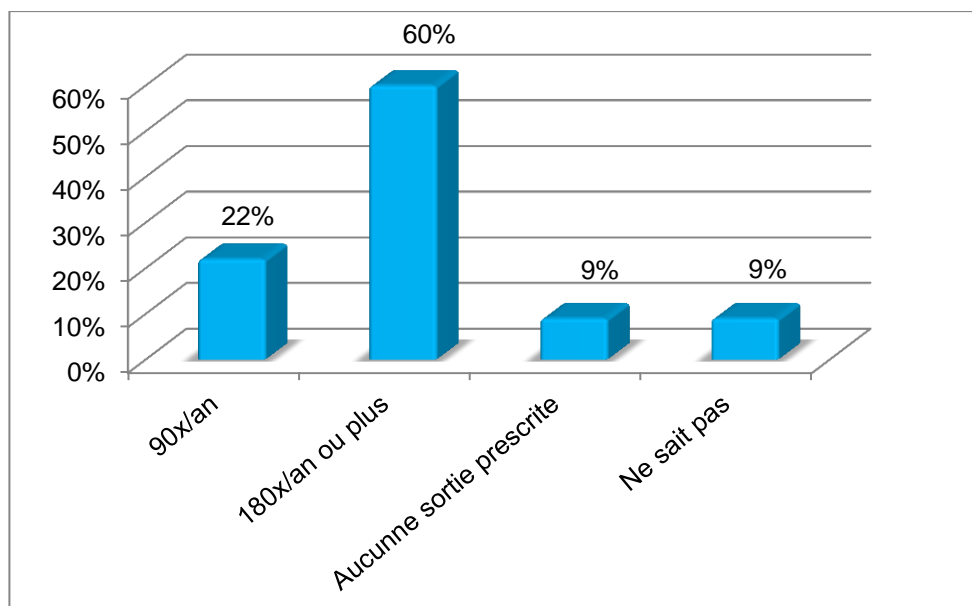


Question 2

Combien de jours de sorties en plein air par an sont selon vous prescrites pour les vaches par la législation sur la protection des animaux?

L'ordonnance sur la protection des animaux exige 90 sorties en plein air pour des bovins détenus à l'attache, ces 90 fois devant être réparties comme suit: 60 réparties de manière régulière pendant la période de végétation et 30 réparties de manière régulière pendant les mois d'hiver.

En revanche, l'ordonnance sur la protection des animaux ne prescrit pas le nombre d'heures pendant lesquelles les bovins peuvent séjourner à l'extérieur durant ces 90 jours. Il s'agit usuellement de 1 - 2 heures. Les sondés pouvaient répondre par paliers de 90, donc p. ex. 90 fois, 180 fois ou 270 fois par an.



Question 3

Lorsque vous consommez du lait et des produits laitiers et pensez à la vie des vaches dont provient le lait, quelle importance accordez-vous aux points suivants?

Le plus souvent, pour 96 à 99 % des personnes interrogées, les critères suivants ont été jugés plutôt importants ou très importants: pâturage et sorties fréquents, bonne santé animale et recours restreint aux antibiotiques.

Une position médiane de 85 à 90 % des sondés qui trouvaient ces points plutôt importants ou très importants admettaient ce qui suit: abandon de la détention à l'attache, pas d'aliments OGM et affouragement de foin et d'herbe surtout.

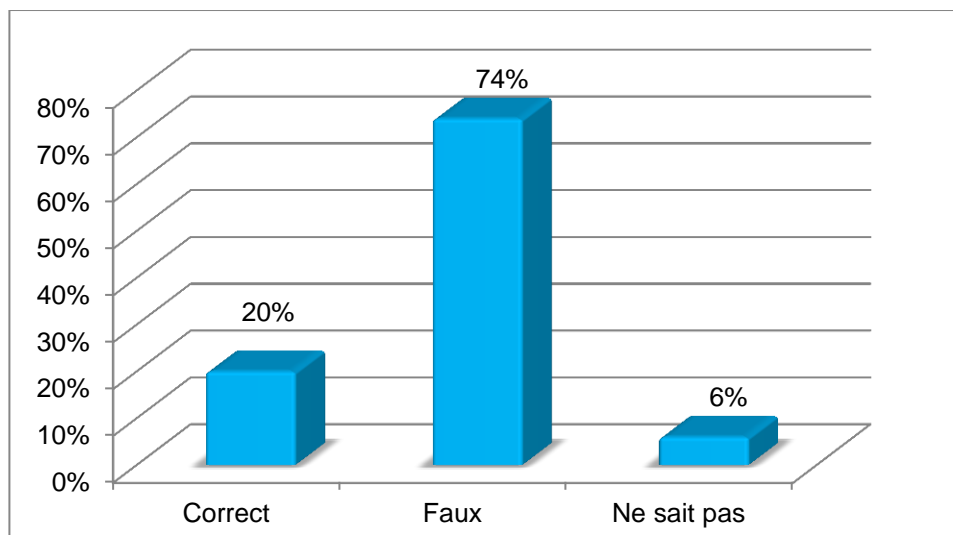
Arrivaient en queue 80 % des sondés trouvant ce point plutôt important ou très important: fourrage de Suisse plutôt que de l'étranger.

Question 4

Selon vous, quel pourcentage du prix de vente au magasin d'un litre de lait pasteurisé le paysan reçoit-il?

Suivant le détaillant, 1 litre de lait pasteurisé coûte environ CHF 1.50 au magasin. Si on additionne les différents segments de prix (lait A, B, C) versés aux exploitations non bio, on peut admettre un prix moyen du lait à la production d'environ 50 centimes. Ce qui signifie que le paysan laitier reçoit environ 1/3 du prix de vente au magasin.

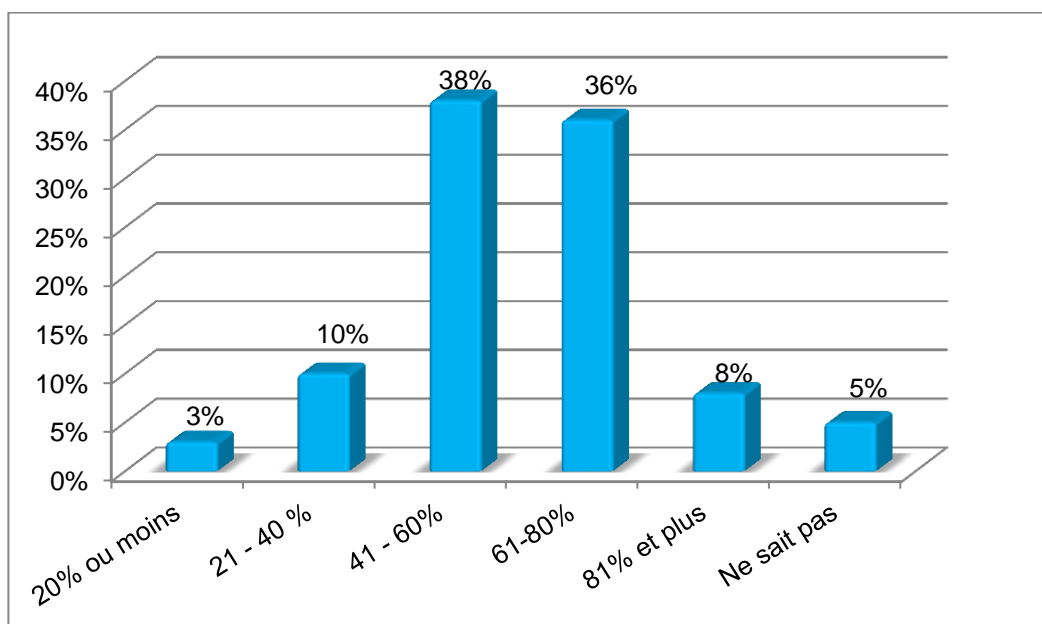
Les sondés pouvaient répondre par tranches de dix, donc 11-20 %, 31-40 % ou 61-70 %. Les réponses 31-40 % ont été déclarées «correctes», toutes les autres considérées «fausses».



Question 5

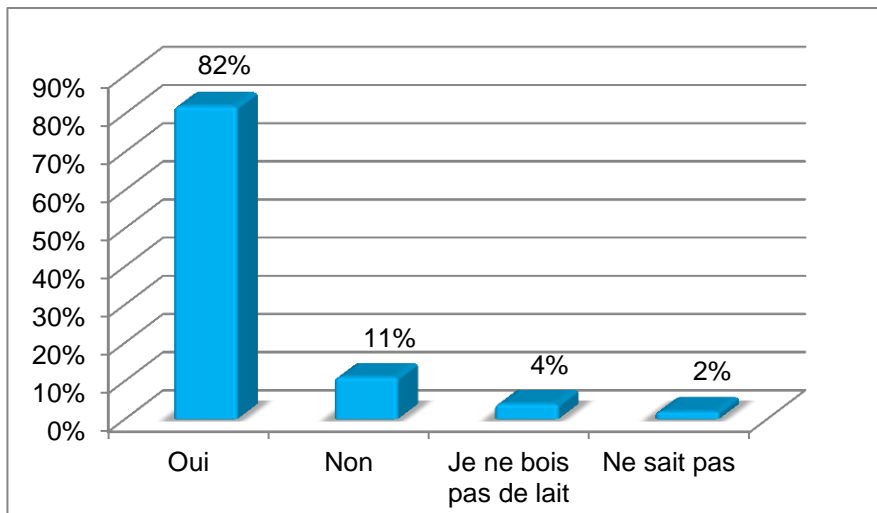
Et quel pourcentage du prix de vente en magasin d'un litre de lait pasteurisé le paysan devrait-il effectivement recevoir à votre avis?

Les personnes interrogées pouvaient répondre par paliers de dix, donc 11-20 %, 31-40 % ou 61-70 %.

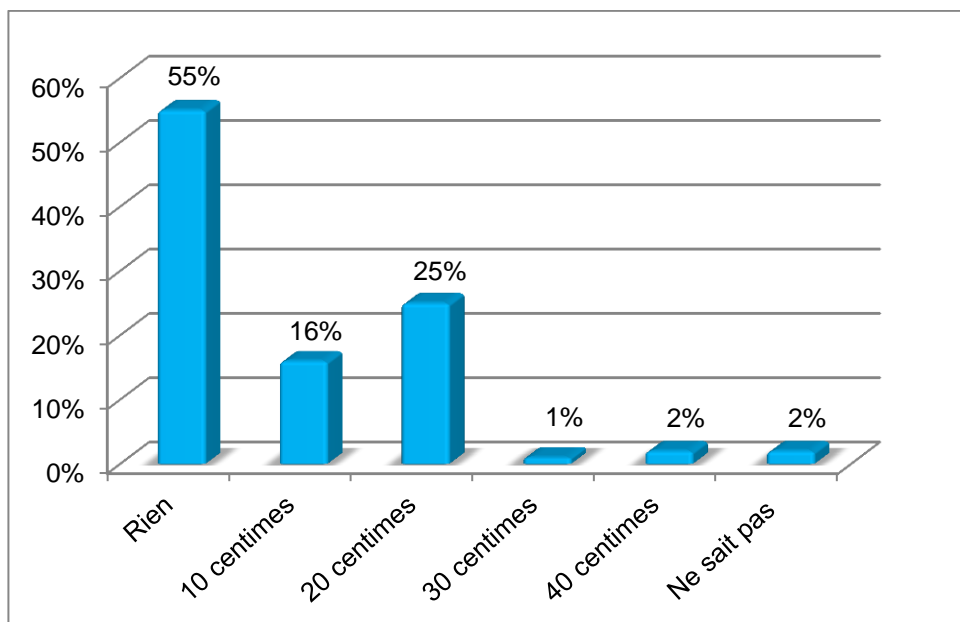


Question 6

Aujourd'hui, le paysan reçoit environ 33 % du prix de vente d'un litre de lait pasteurisé. Cela signifie qu'au prix de vente actuel proche de CHF 1.50 le litre de lait pasteurisé, près de CHF 0.50 reste chez le paysan. Seriez-vous prêts à déboursier, au lieu de CHF 1.50, le prix un peu supérieur de CHF 2.- le litre si vous saviez que le paysan recevrait CHF 1.- pour le litre de lait et pourrait en contrepartie offrir à ses vaches de nombreuses pâtures et sorties et du fourrage indigène sans génie génétique?



On a demandé au 11 %, environ 110 personnes, qui n'étaient pas prêtes à payer 50 centimes de plus par litre de lait pasteurisé combien elles déboursaient en plus.



Bâle, septembre 2016, Dr Hansuli Huber, Protection Suisse des Animaux PSA